



APPEL A CANDIDATURE :

Groupe de musique pour concerts

Ô Fêtes Pradetanes 2026

I. Identification de l'organisme qui lance l'appel public à candidatures :

Mairie du Pradet, Hôtel de ville, Parc Cravéro, avenue 1ère DFL 83220 LE PRADET

Identification de l'évènement pour lequel les professionnels candidatent :

Ô Fêtes Pradetanes – Vendredi 24, samedi 25, et dimanche 26 avril 2026

Nombre de personnes attendues : 30 000 personnes sur les trois jours

Lieu : Place Paul Flamenq, Armée d'Afrique et Place De Gaulle

II. Objet de l'appel :

Proposer au public des concerts et des sets DJ. **Les concerts seront uniquement composés de groupe de musique « Live » entre 2 et 5 musiciens par groupe au maximum (scène 6 X 4 m).** Tous les membres du groupe ou DJ doivent être des personnes physiques majeures (c'est-à-dire âgées d'au moins 18ans) lors de la prestation.

Le répertoire musical :

Les groupes doivent proposer uniquement des chansons et musiques dites « de reprise ». Le style musical des groupes doit être adapté à tous types de public et à l'heure à laquelle le plateau est prévu. Il sera demandé pour les plateaux du midi afin de garantir : duo ou trio acoustique – chill – lounge – deep lounge – pop – variétés – funk. Ainsi, les styles suivants ne seront pas retenus : rap – hard-rock- reggae et dérivé.

Chaque groupe et DJ peut postuler à toutes les dates s'il le souhaite selon ses disponibilités auquel cas la commission se réserve le choix de la date définitive à laquelle le groupe se produira. L'acceptation des candidatures n'est valable que pour une seule représentation par groupe durant l'évènement à l'exception si la ville n'a aucun autre candidat positionné sur le créneau à allouer.

Les VHR

La ville prendra à sa charge pour chaque musicien un « panier repas » d'un montant de 20 €. Ce montant permettra à chaque artiste de se restaurer sur la foire au stand qui lui convient. Votre devis devra faire paraître deux lignes indépendantes, une pour le cachet et une autre pour la VHR.

III. Caractéristiques principales, planning et organisation

Préouverture de l'évènement :

Vendredi 24 avril de 12h à 14h00 – Concert 1 groupe de musique (duo ou trio uniquement)

- INSTALLATION ET BALANCES – 10h30 à 11h30
- Début concert : 12h00
-

Vendredi 24 avril : 1^{ère} partie de 20h00 à 21h30 (DJ + GROUPE – SOIREE A THEME)

- INSTALLATION : 19h30 à 20h00 (19h00 inauguration par M le Maire)
- Début du set : 20h00

21h30 – 22h00 : Changement de plateau

Vendredi 24 avril : 2^{ème} partie de 22h00 à 23h30 - SET DJ –

- INSTALLATION : 21h30
- Début du set : 22h00
- Fin du set : 23h30

Fermeture de l'évènement à minuit veuillez respecter scrupuleusement l'heure de fin du set et prévoir une ou deux musiques plus calmes afin de faciliter l'organisation de la sortie de zone du public par les agents de sécurité.

Samedi 25 avril de 11h00 à 12h30 – Concert 1 groupe de musique –

- INSTALLATION ET BALANCES : 10h00 à 11h00
- Début du concert : 11h00
- Démontage dans la foulée scène occupée à 13h00

Samedi 25 avril : 1^{ère} Partie de 19h00 à 21h00 - Concert 2 groupe de musique – SOIREE A THEME

- INSTALLATION ET BALANCES : 17h00 – 18h00
- Début du concert : 19h00
- Catering : 21h00

21h00 – 21h30 : Changement de plateau

- Samedi 25 avril : 2^{ème} partie de 21h30 – 23h30 – SET DJ –

- INSTALLATION : 21h – 21h30
- Début du set : 21h30

Fermeture de l'évènement à minuit veuillez respecter scrupuleusement l'heure de fin du set et prévoir une ou deux musiques plus calmes afin de faciliter l'organisation de la sortie de zone du public par les agents de sécurité.

Dimanche 26 avril : 11h30 à 13h30 – Concert 1 groupe de musique –

- INSTALLATION ET BALANCES : 10h30 – 11h30
- Début du concert : 11h30

- Dimanche 26 avril de 18h30 à 20h30 - Concert 2 groupe de musique – Clôture de l'évènement

- INSTALLATION ET BALANCES : 16h30 – 17h30
- 17h30 : Remise des prix et clôture de l'évènement par Monsieur le Maire
- Début du concert : 18h30
- Fermeture de l'évènement à 21h00 veuillez respecter scrupuleusement l'heure de fin du set (20h45 au plus tard) et prévoir une ou deux musiques plus calmes afin de faciliter l'organisation de la sortie de zone du public par les agents de sécurité

IV. Détails techniques

a) Les Concerts live

Caractéristique de la scène : Taille 6 X 4 Mètres position basse

Technique : Un ingénieur du son sera à disposition des musiciens pour les installer et réaliser les balances avant la production sur scène du groupe. **Les groupes et DJ s'engagent à être présents aux horaires correspondants dans le paragraphe précédent.**

Les groupes s'engagent à venir avec l'ensemble de leur backline (leurs instruments et l'ensemble du câblage nécessaire au bon fonctionnement des instruments utilisés par le groupe).

La ville du Pradet via son prestataire fournira pour chacun des groupes : lumières, retours scène, pack micros et pieds micro selon la fiche de demande fournie par le groupe et l'annexe 1, sonorisation en multidiffusion du concert sur la place Général de Gaulle.

Aucun matériel de sonorisation non déclaré sur la fiche annexe N°1 ne pourra être mis à disposition du groupe le jour J.

Budget alloué MAXIMUM à chaque concert :

- **800.00 € pour les groupes de petites formations le midi et**
- **1000.00 € pour les plateaux du soir.**

Budget alloué MAXIMUM à chaque set DJ :

- **700.00 € pour 1 set DJ**

b) Set DJ

La ville du Pradet, par son prestataire, mettra à la disposition du DJ une platine DJ ainsi qu'une table de mixage. Après le choix de la commission les coordonnées du prestataire seront communiquées au DJ retenu, afin d'affiner les besoins en matériel pour leur prestation.

V. Documents à fournir :

- Un mail de candidature par la personne habilitée à engager le groupe en y intégrant :
 - Le détail de la composition du groupe
 - Le détail du répertoire musical proposé
 - La date de production choisie par le groupe / DJ (plusieurs choix possibles)
- Un devis et contrat de cession
- Une fiche technique de la sonorisation du groupe comportant le plan de scène
- **Un extrait de chanson / musique via un lien youtube ou fichier média.**
- L'annexe N°1 complétée ou fiche technique du groupe.
- Une attestation d'assurance responsabilité civile valide

Les candidats seront retenus par la commission d'attribution en fonction des critères suivants :

- Justesse de la voix
- Justesse des musiciens
- Présentation et animation scénique

Attention si le lien vidéo est de mauvaise qualité sonore type « vidéo téléphone », il pourra être impossible de juger de la prestation

VII. Envoi des dossiers

Les dossiers devront être envoyés par e-mail à l'adresse suivante : evenementiel@le-pradet.fr

Date de publication du présent avis : jeudi 29 janvier 2026.

Date limite de retour des dossiers au plus tard le lundi 23 février 2026 à 17h00.

Retours des résultats de la commission à partir du 27 février 2026.

ANNEXE N°1 : FICHE TECHNIQUE CONSOLE Groupe de musique (hors déambulation)
OFP- 2026

Nom du groupe : **Nbre de membre du groupe :**

Nombre de retours souhaité :

PATCH	INSTRUMENT	MICRO (par ordre de préférence)	Pied Micro	Insert	Nom du Musicien	Circuit retour
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						